

Enquête : le travail à temps partiel sur le marché de l'emploi

Autor(en): **Chaponnière, Corinne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **68 (1980)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275994>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le travail à temps partiel sur le marché de l'emploi

Pour situer la popularité du travail à temps partiel sur le marché de l'emploi, nous avons questionné plusieurs agences de placement, des employeurs et responsables de personnel. Les réponses ont été diverses le plus souvent, mais parfois aussi unanimes : pour en rendre compte, nous avons laissé les contradictions comme les répétitions... cela pour montrer qu'il n'y a pas encore d'opinion toute faite sur le travail à temps partiel !

I Dans la somme des offres d'emplois dont vous avez connaissance, quelle est la proportion d'emploi à temps partiel ?

- Minime. Les employeurs se méfient du temps partiel.
- Sur 270 dossiers, nous avons eu 5 offres d'emploi à temps partiel.
- Aucune offre d'emploi à temps partiel ne nous est parvenue depuis huit mois.
- C'est très rare.

II Qui sont les demandeurs d'emplois à temps partiel ?

- « Surtout des femmes. Les hommes ? C'est considéré comme une requête inacceptable. Cela ne fait pas sérieux. »
- En énorme majorité : des femmes mariées avec enfant, de 25 à 38 ans.
- Des femmes surtout, mariées, veuves ou divorcées.
- Des femmes exclusivement.

III Quels sont leurs motifs ?

Parmi les motifs que nous avons entendus, il y a deux catégories : ceux qui font réduire le temps de travail, et ceux qui déterminent à commencer de travailler partiellement. Dans la première catégorie, nous trouvons les motifs suivants :

- le mariage, ou plus encore, la maternité ;
- l'approche de la cinquantaine pour prendre du « temps pour soi ».

Et dans la seconde catégorie :

- « pour s'occuper » ;
- pour payer les études des enfants ;
- pendant des études ou lorsque l'activité principale n'est pas assez lucrative : les artistes par exemple ;
- les femmes dont le couple va mal ; en prévision ou après un divorce.

IV Quels sont pour les employeurs les désavantages du travail à temps partiel ?

- Trop de personnel, trop de charges sociales.
- « Le temps partiel donne trop d'ennui dans la programmation du travail : les employés sont toujours là quand on n'en a pas besoin, et jamais là quand on en a besoin ».
- « C'est une revendication qui n'est pas raisonnable ».
- Deux mi-temps coûtent plus chers qu'un plein temps. Le temps de formation est le même pour les deux. La mise en train quotidienne est la même : proportionnellement au travail fourni, on y perd.
- « Accorder une réduction d'horaire à quelqu'un ferait que tout le monde demande la même chose ! »

*J'voudrais...
du travail
à temps
partiel...*

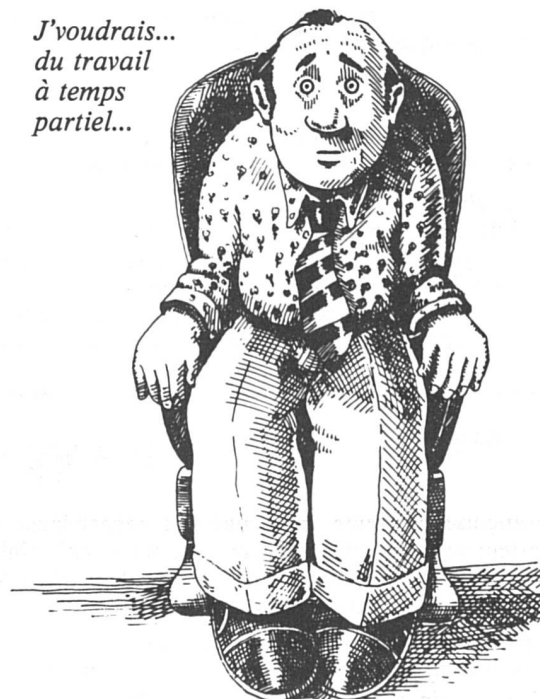


Illustration : Publicité pour Airborne - Tournus

V Quelles sont les professions les plus adaptées au temps partiel ?

- Ceux de moindre intérêt : le travail d'appoint.
- « La saloperie (sic) que l'on n'ose pas faire faire huit heures par jour. On engage alors deux « demi-personnes ».
- Des professions comme télexistes, téléphonistes ou tout autre emploi qui assure une permanence plus de huit heures par jour. Les horaires, toutefois, sont pénibles, le soir le plus souvent.
- Quelques professions privilégiées comme l'enseignement, les « conseils » commerciaux, juridiques, les experts, etc.
- Des postes dans des entreprises qui se montent, où le volume de travail n'est pas encore suffisant pour justifier des emplois à temps complet : ce sont les travaux à temps partiels les plus intéressants actuellement, mais ils sont généralement instables.

VI Dernière question innocente : le temps partiel et la carrière ?

- Il est exclu de faire carrière à temps partiel.
- Pour viser un travail à temps partiel intéressant, il faut d'abord avoir fait carrière.
- Les responsabilités ne se prennent pas à mi-temps.
- « Un homme ambitieux ne demande pas de travail à temps partiel ! »

(Propos recueillis
par Corinne Chaponnière)